



TRGIRTO

Table régionale de gestion intégrée des
ressources et du territoire public de l'Outaouais

Résolution adoptée le 22 mars 2023 concernant la démarche visant à cartographier les
éablières à fort potentiel acéricole

TRGIRTO 202303-7

Sur proposition de M. Mario Bélisle, secondée de M. Jean-François Larrivée, il est majoritairement résolu d'adopter la démarche visant à cartographier les éablières à fort potentiel acéricole sur le territoire forestier public de la région de l'Outaouais, laquelle prévoit de mandater le comité de travail sur la Stratégie régionale de production de bois pour voir à la réalisation de la démarche et de revenir à la TRGIRTO avec ses recommandations.